

L'actu du jour

C'est quoi, l'affaire Tapie ?

Tu as sûrement déjà vu ce visage quelque part ? C'est celui de Bernard Tapie. Un homme d'affaires, très connu, qui fait beaucoup parler de lui, en ce moment, pour avoir perçu une énorme somme d'argent, aujourd'hui remise en question par la justice. 1jour1actu t'explique pourquoi.



Sur cette photo, tu peux voir l'homme d'affaire Bernard Tapie. (© AFP PHOTO ANNE-CHRISTINE POUJOLAT)

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que **Bernard Tapie** est impliqué dans une grosse affaire d'argent et de justice. Il a été placé en garde à vue pendant 4 jours, la semaine dernière.

L'actu du jour :

Tous les jours, depuis une semaine, cet homme fait la une des journaux, à la télé et à la radio, pour une affaire d'argent, à laquelle s'intéresse la justice. Son nom ? Bernard Tapie.

Qui est Bernard Tapie ?

Bernard Tapie a exercé plein de métiers différents : chanteur, ministre de la Ville, président du club de foot, l'OM... et aussi chef d'entreprise. Dans les années 1990, il a acheté la célèbre marque d'articles de sport, la Société Adidas. Au bout de quelques années, il a voulu la revendre, et pour cela, il a demandé à sa banque, le Crédit lyonnais, de s'en charger.

Le problème, c'est que cette banque a gagné beaucoup d'argent, lors de cette vente, mais l'a caché à Bernard Tapie. Quand ce dernier s'en est rendu compte, il a fait un procès sa banque.

Mais alors, qu'est-ce qu'on reproche à Bernard Tapie, aujourd'hui ?

Lors de ce procès, des juges devaient décider qui avait tort ou raison, entre Bernard Tapie et le Crédit lyonnais. Mais, parmi eux, deux juges connaissaient bien Bernard Tapie personnellement. Par conséquent, ils n'auraient pas été impartiaux, comme ce doit être toujours le cas dans un tribunal. Or Bernard Tapie a gagné, à l'issue de ce procès plus de 400 millions d'euros, versés par le Crédit lyonnais !

Aujourd'hui, on lui reproche d'avoir fait en sorte que le procès se termine bien pour lui, ce qui est interdit dans la justice, où les arbitres doivent toujours rester neutres. Ce serait donc une grosse **escroquerie** !

Qu'est-ce qu'il risque ?

De devoir rembourser les 400 millions d'euros reçus de manière malhonnête. Ce qui fait une sacrée somme... L'affaire fait d'ailleurs beaucoup de bruit, parce que la banque appartient en partie à l'État français. Si Bernard Tapie rembourse un jour cette énorme somme d'argent, c'est donc l'État qui en récupérera indirectement une partie.

Le quiz du jour :

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)